

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 19 septembre 2023

Délibération n° 27-2023 relative à l'approbation du procès-verbal du 06 juin 2023

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 6 juin 2023.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36 Membres présents		23	
Majorité absolue	19	Membres représentés	8	
Nombre de pouvoirs	8			

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



Le vice-président du conseil d'administration Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : PV 6 juin 2023

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 92 /09 /20

Document mis en ligne le : 22/09/2023